

## De quoi s'agit-il ?

**Omnibus Lorraine**, le GIP Bien Vieillir en Pays de Colombey, et l'association Familles Rurales Intercommunales CIEL s'associent pour proposer un nouveau service de déplacements **adaptés aux personnes à mobilité réduite**, âgées ou handicapées, habitant sur la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois.



## Pour qui ?

Toute personne handicapée, ou âgée **plus de 60 ans** à mobilité réduite de qui souhaite effectuer un déplacement pour une visite chez un spécialiste, chez un proche, des achats dans un magasin, pour rejoindre un lieu de rencontre, aller au cimetière...)

### **Dans quelles conditions :**

- **Du lundi au vendredi entre 10h30 et 15h30**
- **Sur une distance maximum de 80 kms aller-retour**
- **Dans un véhicule adapté avec un chauffeur qui vous aidera à prendre place**

Exception : les déplacements qui nécessitent un véhicule médicalisé ne sont pas pris en charge.

## Comment faire ?

1. Une semaine à l'avance, vous téléphonez à Familles Rurales au **09.77.76.23.40** (accueil téléphonique du **lundi au vendredi de 14h00 à 16h30**)
2. Votre demande de déplacement est transmise à Omnibus Lorraine qui vous recontacte pour vous confirmer ou non la prise en charge
3. Le jour et à l'heure prévus le chauffeur vous prendra en charge au lieu convenu. Il vous conduira à l'endroit souhaité, vous attendra et vous raccompagnera au lieu de départ.

*En cas d'impossibilité de prise en charge, Omnibus conviendra d'une autre date avec vous.*



GIP "Bien Vieillir en Pays de Colombey"

## Qui répond à la notion de « mobilité réduite » ?

Une personne qui :

- a besoin constamment de s'appuyer sur quelqu'un pour marcher
- a beaucoup de mal à rentrer dans une voiture ou à en sortir et qui présente des risques de chute
- ne peut marcher que quelques pas et qui a besoin d'un fauteuil roulant ou déambulateur pour se déplacer

L'ergothérapeute du territoire peut aider à affiner le diagnostic de la Mobilité si besoin

## Qui ne répond pas à ce projet ?

Les personnes qui :

- doivent utiliser un véhicule sanitaire couché pour leur déplacement
- sont autonomes et qui relèvent de Mobilité Solidaire

Omnibus se réserve le droit de répondre négativement à toute demande plus complexe qu'un simple souhait de transport.

## Les tarifs

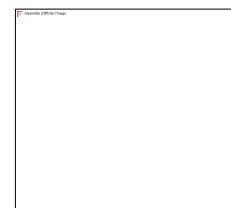
Pour les déplacements entre les villages de Colombey les Belles, Allain, Crépey, Barisey au Plain et Bagneux, le trajet est de 10€ aller/retour ou un chèque « *sortir plus* »

Au-delà de ce périmètre, le coût est de 22€ aller/retour ou deux chèques « *sortir plus* »

Dispositif « *Sortir plus* » :

Les personnes qui relèvent de caisses de retraites complémentaires privées AGIRC-ARCCO, MSA ou RSI peuvent utiliser le dispositif « *sortir plus* » qui réduit le coût du déplacement.

La demande est à formuler auprès de sa caisse de retraite avant tout déplacement.



**Aide aux transports  
pour personnes  
handicapées ou âgées  
à mobilité réduite  
Sur le territoire du  
Pays de Colombey et  
du sud Toulais**